



VAE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



**VOUS AVEZ L'EXPÉRIENCE ? NOUS
VOUS AIDONS À OBTENIR LE DIPLÔME**

Où ?

EN DISTANCIEL OU EN PRÉSENTIEL AU
17 RUE DES SOPHORAS
95310 SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

Quand ?

ENTRÉES PERMANENTES

Envie d'apprendre ? Contactez-nous !

Pour plus d'informations, contactez-nous au
01.34.50.63.08 ou app.lamontagnevivrasoc@orange.fr



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

VAE – Validation des Acquis de l'Expérience

LA MONTAGNE VIVRA

18 rue Thibault CHABRAND 95240 Cormeilles en Parisis

Service d'Accueil d'Urgence

01 34 50 63 08

sau.lamontagnevivra@wanadoo.fr

D.I.R. !

01 39 97 57 16

dirlamontagnevivra@orange.fr

Atelier de Pédagogie Personnalisée

Cité Chennevières

17 rue des Sophoras

95310 Saint-Ouen-L'Aumône

01 34 50 63 08

app.lamontagnevivrasoc@orange.fr

Accueil & Évaluation Diagnostic

P
R
O
G
R
A
M
M
E

Méthode pédagogique active et participative

- ☐ Échanges
- ☐ Travail sur le curriculum vitae

Accompagnement individuel / Analyse du parcours

P
R
O
G
R
A
M
M
E

Méthode pédagogique active et participative

- ☐ Émergence des compétences et valorisation des acquis
- ☐ Repérages des expériences les plus significatives
- ☐ Vérification de la pertinence des écrits
- ☐ Relecture / Vérification du livret 2 avant dépôt

Préparation à l'oral

P
R
O
G
R
A
M
M
E

Méthode pédagogique active et participative

- ☐ Présentation des attendus du jury
- ☐ Mise en situation

Objectifs :

- Permettre à chaque candidat d'engager et de mener à terme une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience en vue de l'obtention totale ou partielle du diplôme visé (DEES).
- Sécuriser le parcours du candidat tout au long de la démarche VAE, de la recevabilité à la préparation de l'oral.
- **Objectifs opérationnels :**
 - À l'issue de l'accompagnement, le candidat sera capable de :
 - Analyser son parcours professionnel au regard d'un référentiel diplôme,
 - Identifier et formaliser ses compétences en lien avec les blocs de compétences du diplôme visé,
 - Constituer un dossier de recevabilité conforme aux exigences du certificateur,
 - Rédiger un dossier VAE structuré, argumenté et aligné avec le référentiel,
 - Argumenter et soutenir son expérience professionnelle à l'oral devant un jury.

Public cible : Toute personne voulant transformer son expérience en diplôme.

Prérequis : Pour accéder à la VAE, vous devez justifier d'une expérience professionnelle en lien avec le diplôme visé, sans durée minimale imposée. Certains diplômes exigent des pré-requis. C'est le cas par exemple pour le diplôme d'État d'Aide-Soignante (DEAS), l'attestation AFGSU 2 est obligatoire. Elle n'est pas exigée au démarrage du parcours, mais devra impérativement être obtenue avant le passage devant le jury.

Durée : Près de 8 mois (parcours personnalisé en fonction du diagnostic du candidat).

Modalités de suivi : mixte

- Suivi individuel : présentiel / distanciel
- Atelier bureautique : présentiel / distanciel (en fonction du diagnostic du candidat)

Accessibilité : aux personnes en situation de handicap, peut être garantie sous réserve que nous puissions adapter l'accessibilité aux besoins spécifiques du candidat. Pour les personnes à mobilité réduite, l'accessibilité sera garantie par le choix de la salle de formation au rez-de chaussée par l'intervenant.

Référente handicap : Ahlem MAAMER KAROSI

ahlem.lamontagnevivra@orange.fr

Lieux :

- La Montagne Vivra,
18 rue Thibault Chabrand 95240 Corneilles en Parisis
- Atelier de pédagogie personnalisée
17 rue des Sophoras 95310 Saint-Ouen-L'Aumône

Matériels utilisés : Toutes les ressources présentes à l'APP disponibles sur place dont :

- Ordinateur
- Accès Internet

Outils pédagogiques :

- Ressources en lien avec la démarche VAE, le diplôme visé
- Dossiers thématiques

Méthodes pédagogiques :

- Expositive
- Interrogative
- Expérimentale
- Participative

Modalités d'évaluation :

- Par l'organisme :
Tout au long du parcours pour évaluer l'implication et l'évolution
- Par le candidat :
A l'issue de l'accompagnement : questionnaire de satisfaction

Validation : A l'issue du passage devant le jury, le candidat doit avoir validé chacun des blocs de compétences pour être diplômé. En cas de validation partielle, il peut se représenter par la suite pour valider les domaines à acquérir. Un parcours de formation peut être proposé à la suite d'une validation partielle.

Tarif – Financement :

- Selon devis

Le coût de l'accompagnement est établi sur devis et peut être pris en charge, en tout ou en partie, par le candidat lui-même, l'employeur, l'OPCO, France Travail ou le CPF.

Des frais de jury sont également facturés directement par le certificateur et doivent être réglés avant le passage devant le jury. Ces frais sont distincts et ne sont pas inclus dans le devis d'accompagnement VAE.